

Recrutement enseignant.e violon

Filière : **Culturelle**

Métier : **Enseignements artistiques**

Catégorie : **B**

Assistant territorial d'enseignement artistique-ATEA

Titulaire ou contractuel

Lieu : Echirrolles / Le Pont-de-Claix

Expérience : **1 à 2 ans**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Date limite : **15/04/2026**

Le CRI Jean-Wiéner est un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, classé par l'Etat, qui propose des parcours d'enseignements en Musique, et en Art Dramatique.

Une équipe d'une trentaine d'enseignant.e et de professeurs travaille sous forme de cursus ou de parcours personnalisés à l'enrichissement et l'épanouissement artistique de ses 500 élèves environ. Cette transmission se réalise à travers des cours instrumentaux individuels ou collectifs, des cours de formation et culture musicale, en ateliers de théâtre, mais encore et surtout par des pratiques collectives transversales et projets partagés.

Sous l'autorité du directeur du Conservatoire, vous exercerez vos missions en harmonie avec les projets pédagogiques conduits par le Conservatoire.

Le CRI Jean-Wiéner recrute pour sa rentrée 2026, un.e enseignant.es de violon sur un poste à temps non complet (10h hebdomadaires pouvant aller jusqu'à 12h) à pourvoir au 1^{er} septembre 2026.

Missions principales :

- Enseigner le violon dans la plus grande diversité des styles de l'éveil au cycle 3
- Superviser l'implication des élèves dans les pratiques collectives proposés par le conservatoire
- Assurer le suivi, l'évaluation et l'orientation des élèves dans le cadre des parcours établis par l'établissement en collaboration avec les équipes pédagogique et administrative.
- Proposer, mettre en œuvre ou participer aux projets transversaux de l'établissement.
- Participation à l'action culturelle du conservatoire (spectacles, concerts, auditions..)
- Participer aux réunions de services (conseil de classe - réunion de département ou plénière.).
- Contribuer à la réflexion et à l'évolution de l'offre pédagogique ainsi qu'à son organisation.
- Participer au projet CHAM (classes à horaires aménagés) le jeudi après-midi (3h)
- Participation à l'orchestre cordes et à l'orchestre symphonique en fonction du nombre d'élèves inscrits cours de violons

- Inscrire son action dans une dimension de réseau des conservatoires de l'Agglo.sud-est de Grenoble
- Suivre l'évolution du métier et des répertoires notamment par des formations adéquates.

Missions ponctuelles :

- Conduire et élaborer des projets pédagogiques et artistiques en collaboration avec l'équipe de direction
- Participer en dehors des cours hebdomadaires imparties aux actions culturelles liées au conservatoire, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle et évaluation pédagogique)

Compétences

- Titulaire du DE de violon
- Justifier d'une bonne pratique musicale, d'une ouverture sur différentes esthétiques, différentes cultures
- Justifier d'une expérience de l'enseignement
- Goût pour le travail en équipe, avoir le sens des relations humaines
- Savoir s'adapter et adapter sa pédagogie au public
- Être à l'écoute et force de propositions

Modalités de recrutement :

Par voie statutaire ou contractuelle :

- Voie statutaire : poste ouvert au cadre d'emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique 1ère ou 2^e classe)
- Voie contractuelle : Contrat à durée déterminée d'un an avec possibilité de reconduction

Conditions

Poste à temps non complet : 10 hebdomadaires (possible extension jusqu'à 12h).

Libre le jeudi pour les CHAM

- Rémunération selon diplôme sur la grille indiciaire
- Rémunération selon diplôme sur la grille indiciaire des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique de la fonction publique + Régime Indemnitaire
- Adhésion au Comité d'œuvres Sociales (COS 38)
- Participation financière à une prévoyance santé (50 à 70% de la cotisation) et à la mutuelle santé si individuelle et labellisée (30- bruts mensuels) – selon conditions

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Candidature (CV+ Lettre de motivation au format PDF) à envoyer au plus tard **le 15 avril 2026** à :

Madame la Présidente du CRI Jean-Wiéner

85 cours St André

38 801 LE PONT DE CLAIX